

695398-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'organisation d'événements – Prestations de réservation de lieux pour les besoins du groupe RATP

OJ S 195/2026 08/10/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: RATP

Adresse électronique: timothee.poirier@ratp.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de réservation de lieux pour les besoins du groupe RATP

Description: Le présent avis vise à établir des accords-cadres à bon de commandes, multi-attributaires, alloti, sans montant minimum et avec montant maximum de 14 600 000 € HT pour l'ensemble du Groupe RATP, ayant pour objet la réalisation de prestations de recherche, accompagnement, négociation, réservation jusqu'à la réalisation de l'évènement et toutes prestations de suivi administratif et opérationnel annexes à destination de publics internes (collaborateurs, managers, directions) ou externes (usagers, institutions, partenaires, médias). Les prestations se décomposent comme suit : Lot 1 : Prestations de réservation de lieux par l'intermédiaire d'une agence d'intermédiation ou Venue Finder. Lot 2 : Prestations de mise à disposition en direct de lieux ou Venue Manager. La date de démarrage des prestations est prévue pour le second trimestre 2026. Les accords-cadres sont valables pour la RATP EPIC et toutes ses filiales autorisées.

Identifiant de la procédure: 1ce5a24f-a3c0-413d-956d-eeb32a25f891

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature complémentaire (cpv): 79951000 Services d'organisation de séminaires, 55120000 Services de réunions et de conférences organisés dans des hôtels

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: PARIS

Code postal: 75000

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Il s'agit d'un marché de services dont les lieux réservés se trouvent principalement en Ile-de-France et aux abords des sites RATP. Cependant, le reste des réservations peuvent concerner l'ensemble du territoire national ainsi que l'Europe ou l'International.

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 14 600 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr. Il sélectionne la consultation n° DHA_2026SFD21996 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à : RATP Direction Stratégie, Finance et performance Durable A l'attention de M Timothée POIRIER Consultation DHA_2026SFD21996 Lac YF13 54 Quai de la Rapée 75599 PARIS CEDEX 12. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels. La candidature et l'offre devront être remises en français. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer : La RATP vérifiera que les entreprises candidates ont bien remis l'ensemble des documents demandés et ne se trouvent pas dans une situation leur interdisant de soumissionner à un marché public. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements

demandés et/ou ne répondant pas à l'un des points demandés pourra être rejetée. Les candidatures remplissant les conditions de participation seront appréciées selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de la consultation avec leur pondération.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 1

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 1

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et sont attestés sur l'honneur par le candidat dans le formulaire DC1. A défaut de DC1 le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 1 : Prestations de réservation de lieux par l'intermédiaire d'une agence d'intermédiation ou Venue Finder

Description: Le présent avis vise à établir un accord cadre à bon de commandes, multiattributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 11 700 000 €, ayant pour objet la réalisation de prestations de conseil, la recherche et la mise à disposition de lieux (comme l'assistance apportée aux demandeurs RATP sur les lieux et la veille commerciale du marché fournisseurs, le référencement de nouveaux lieux), la réservation, l'achat et la négociation et la régularisation administrative et comptable des dossiers, au travers d'une agence d'intermédiation. Le détail des prestations attendues sont précisées en annexe 2 du projet d'accord-cadre. Le présent lot sera attribué à 2 titulaires. Les prestations seront commandées par notification d'OLS sans remise en concurrence. La RATP fera ses meilleurs efforts pour répartir équitablement les montants des prestations entre les 2 titulaires soit environ 50% de l'engagé par Titulaire. Cet accord-cadre est valable pour RATP EPIC et toutes ses Directions, ainsi que ses filiales autorisées. La date de démarrage des prestations est prévue pour le premier semestre 2027. Le nombre moyen de dossiers / réservations par an est estimé à 800.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature complémentaire (cpv): 79951000 Services d'organisation de séminaires, 55120000 Services de réunions et de conférences organisés dans des hôtels

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: PARIS

Code postal: 75000

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Il s'agit d'un marché de services dont les lieux réservés se trouvent principalement en Ile-de-France et aux abords des sites RATP. Cependant, le reste des réservations peuvent concerner l'ensemble du territoire national ainsi que l'Europe ou l'International.

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/02/2027

Date de fin de durée: 01/02/2032

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Le présent accord- cadre est conclu pour une durée de 24 mois ferme, reconductible 3 fois 12 mois, soit 60 mois maximum.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 11 700 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: CTA : F4 Evènementiel Conformément à l'article R216123 du CCP, la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R21941 à R21949 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R21227 du Code de la Commande publique

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 6

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://ratp.bravosolution.com/>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://ratp.bravosolution.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ratp.bravosolution.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Autorisée
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)
Variantes: Non autorisée
Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 19/10/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Documents de marché
Un accord de confidentialité est requis: non
Facturation électronique: Requise
Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également : en qualité de candidat individuel et en tant que membre d'un autre ou de plusieurs autres groupements. Dans le cas où cette(ces) condition(s) ne serait(ent) pas respectée(s), l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché. La RATP refuse que des groupements soient constitués en cours de consultation.
Arrangement financier: Ressources propres Modalités de paiement : prix révisable Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: RATP

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RATP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: RATP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: RATP

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: RATP

Organisation qui traite les offres: RATP

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 : Prestations de mise à disposition en direct de lieux ou Venue Manager

Description: Le présent avis vise à établir un accord-cadre d'accords-cadres à bon de commandes, multi-attributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 900 000 €, ayant pour objet la réalisation de prestations de conseil, la recherche et la mise à disposition de lieux en direct (comme l'assistance apportée aux demandeurs RATP sur les lieux et la veille commerciale du marché fournisseurs, le référencement de nouveaux lieux), la réservation, l'achat et la négociation et la régularisation administrative et comptable des dossiers. Le détail des prestations attendues sont précisées en annexe 2 du projet d'accord-cadre. Le présent lot sera attribué à 3 titulaires. Les prestations seront commandées par notification d'OLS sans remise en concurrence. La RATP fera ses meilleurs efforts pour répartir équitablement les montants des prestations entre les 3 titulaires soit environ 33% de l'engagé par Titulaire. Cet accord-cadre est valable pour RATP EPIC et toutes ses Directions, ainsi que ses filiales autorisées. La date de démarrage des prestations est prévue pour le premier trimestre 2027. Le nombre moyen de dossiers / réservations par an est estimé à 200.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature complémentaire (cpv): 79951000 Services d'organisation de séminaires, 55120000 Services de réunions et de conférences organisés dans des hôtels

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: PARIS

Code postal: 75000

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Il s'agit d'un marché de services dont les lieux réservés se trouvent principalement en Ile-de-France et aux abords des sites RATP. Cependant, le reste des réservations peuvent concerner l'ensemble du territoire national ainsi que l'Europe ou l'International.

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/02/2027

Date de fin de durée: 01/02/2032

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Le présent accord- cadre est conclu pour une durée de 24 mois ferme, reconductible 3 fois 12 mois, soit 60 mois maximum.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2 900 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: CTA : F4 Evènementiel Conformément à l'article R216123 du CCP, la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R21941 à R21949 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R21227 du Code de la Commande publique

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 8

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://ratp.bravosolution.com/>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://ratp.bravosolution.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ratp.bravosolution.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 19/10/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Documents de marché

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire.

Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également : en qualité de candidat individuel et en tant que membre d'un autre ou de plusieurs autres groupements. Dans le cas où cette(ces) condition(s) ne serait(ent) pas respectée(s), l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la

bonne exécution du marché. La RATP refuse que des groupements soient constitués en cours de consultation.

Arrangement financier: Ressources propres Modalités de paiement : prix révisable Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: RATP

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RATP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: RATP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: RATP

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: RATP

Organisation qui traite les offres: RATP

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: RATP

Numéro d'enregistrement: 77566343801906

Adresse postale: 54 quai de la Rapée Cedex Paris 12

Ville: Paris

Code postal: 75599

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: timothee.poirier@ratp.fr

Téléphone: +33 1 58 76 58 43

Adresse internet: <https://www.ratp.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://ratp.bravosolution.com/>

Profil de l'acheteur: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Paris
Numéro d'enregistrement: 17750005500013
Adresse postale: 7 rue de Jouy Paris Cedex 04
Ville: Paris
Code postal: 75181
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone: 0144594400
Adresse internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr>
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d1eafb53-02e0-4624-ba9d-2fcdb9a546c7 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 17
Date d'envoi de l'avis: 07/10/2026 09:45:04 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 695398-2026
Numéro de publication au JO S: 195/2026
Date de publication: 08/10/2026